

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

Procès-verbal Conseil de l'UFR de Santé du 08 Décembre 2022

Membres présents :

Vincent AUDARD, Françoise BOTTEREL, , Florian BRUNEAU, Virginie ESCABASSE, Olivier FERAUD, Martine GARIGOU, Hervé HAGEGE, Brigitte HILLION, Céline IBRAHIM, , Claude LACHENY, , Pascal LIM, Frédéric RELAIX , Alan THIOLAT, Pierre WOLKENSTEIN.

Membres représentés :

Anne Catherine BACHOUD LEVI, Caroline BARAU, Charles Henri FLOUZAT-LACHANIETTE, Stéphane HERBAUD, Stéphane JAMAIN, Sophie LANONE, Jean Christophe LOURME, Orianne WAGNER-BALLON.

Membres absents :

Guiliana AMADDEO, Bilel BEN JEDIDIA, Alexandra BREIDI, Florence CANOUI-POITRINE, Laurence CAEYMAEX, Lucas DABRETEAU, Isabelle DE LACROIX SZMANIA, Sylvain DIAMANTIS, Julie FABRE, Emilie FERRAT, Myriam GUITA, Hicham IKHLEF, Michel IKKA, , Laurence LENOIR LABREUVOIS, Armand MEKONTSO DESSAP , Ryan NEKKACHE, Mélanie NOWAK, Myriam REZGUI, Suzanne ROBLOT.

Membre excusé : Odile HU

Invités permanents présents : Malika DERRAS, Géraldine ESTEVA-TIXIER, Julie MARCUS, Françoise POMPET, Doba TOLEDANO

Table des matières	page
1) Approbation Du PV du 20 octobre 2022 - Doyen - Vote	3
2) Département Licence -Licence 3 SPS : modifications des M3C concernant des UE mutualisées - Vote Rapporteurs : Carole Hénique Gréciet/Sébastien Mulé	3
-Candidature en filière Kinésithérapie depuis la L3 SPS mesure dérogatoire année universitaire 2022-2023 - vote	3
-Candidature en filière IFSI depuis les L2 et L3 SPS mesure dérogatoire année universitaire 2022-2023 - vote Rapporteurs : Françoise Botterel/Malika Derras	4
3) Département Etudes Médicales : ECOS en DFASM 3 année universitaire 2022-2023- <i>Information</i> Rapporteur : Françoise Botterel	5
4) Département études paramédicales : Actualisation des places de kinésithérapie pour l'année 2022-2023- vote Rapporteur : Françoise Botterel	5
5) Département Master: Création des nouveaux parcours de M1 pour la rentrée 2023 - Vote Rapporteurs : Florence Canoui-Poitrine	6
Cadrage des rémunérations des enseignants vacataires pour les activités pédagogiques du master RG3PE - Vote Rapporteurs : Florence Canoui-Poitrine/Julie Marcus	7
6) DUFMC : création Renouvellements de DU-DIU - vote Rapporteurs : Barbara Hersant/Géraldine Esteva-Tixier	8
7) Examen du Budget : Exercice 2023 - vote Rapporteur : Pierre Wolkenstein	9
8) UFR de Santé : Point travaux - <i>Information</i> Point Election au Conseil de Gestion - <i>Information</i> Rapporteur : Pierre Wolkenstein	11

I.Approbation du PV du 20 octobre 2022 – vote –

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 20 octobre 2022 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

II. Département licence

- **Licence 3 SPS : modifications des M3C concernant des UE mutualisées – vote –** Annexe 1

Rapporteurs : Carole Hénique Gréciet/Sébastien Mulé

Carole Hénique Gréciet débute en expliquant qu'il y a des modifications à faire sur les modalités d'évaluation, uniquement sur le parcours Santé Publique, pour deux UE (UE géographie de la santé et UE gestion des risques) qui sont mutualisées avec d'autres composantes de l'université. En fait, les M3C qui avaient été votées précédemment ne tenaient pas compte des M3C qui avaient été votées en composante, et qui étaient différentes.

Pour l'UE géographie de la santé, il y a aussi le fait qu'il y ait un intervenant en moins dans l'équipe, qui ne pourra pas assurer tous les TD. La partie orale a dû être supprimée, ils demandent en conséquence une modification pour des épreuves continues avec 50% d'épreuves écrites (deux épreuves) et une épreuve en examen terminal.

Pour l'UE gestion des risques, ils demandent le contrôle continu intégral avec 50% pour l'écrit et 50% pour l'oral avec deux épreuves.

Cette répartition tient compte de ce qui est fait dans leur composante, ce qui n'était pas le cas.

Les modifications sont acceptés à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

- **Candidature en filière Kinésithérapie depuis la L3 SPS mesure dérogatoire année universitaire 2022-2023 – vote –**

Rapporteurs : Françoise Botterel/Malika Derras

Françoise Botterel débute par rappeler qu'en 2020-2021 lors de la mise en place de la réforme de la licence, nous ne savions pas ce qui allait se passer en L2 et L3, et nous ne savions pas non plus que la filière kinésithérapie allait être enlevée de

MMOPK. Donc cette année-là, les options étaient faites de telles façons que les étudiants puissent choisir n'importe quelle option disciplinaire, dont celle paramédicale et il n'y avait pas de précision sur le fait qu'il fallait prendre telle ou telle option pour passer soit en 2^{ème} année d'IFSI soit en filière kinésithérapie.

Depuis, cette option paramédicale est devenue obligatoire pour les étudiants qui passent en kinésithérapie et en 2^{ème} année de soins infirmiers. De ce fait, il y a maintenant des étudiants qui arrivent en L3 et qui n'ont pas passé cette option paramédicale en L1 car leur choix s'était porté sur une autre option. Ils se sont aperçus de cela cette année, c'est pour cela qu'ils ont demandé une dérogation.

L'an dernier, une dérogation a été faite aux étudiants de L2 qui souhaitent candidater en filière kinésithérapie et qui n'avaient pas fait l'option paramédicale l'année précédente. On les avait autorisés à candidater à la filière kinésithérapie. Cette année, la même mesure dérogatoire est demandée pour les étudiants de L3 qui souhaitent candidater en kinésithérapie et qui n'ont pas eu l'option paramédicale en L1. Ceci est un souhait des étudiants de L3 qui projettent également de candidater à la filière kinésithérapie.

- **Candidature en filière IFSI depuis les L2 et L3 SPS mesure dérogatoire année universitaire 2022-2023 – vote –**

La deuxième mesure concerne la filière soins infirmiers. Elle est identique à celle évoquée précédemment. La candidature en filière soins infirmiers est maintenant possible en L1, L2 et L3 avec deux critères pour l'admission de cette passerelle LSPS-IFSI :

- La validation de l'année de licence en première session
- La validation de l'option paramédicale.

Cette année on s'est aperçu que certains étudiants en L2 ou L3 souhaitent candidater en filière de soins infirmiers alors qu'ils n'ont pas eu l'option paramédicale en L1 car elle n'était pas obligatoire. Donc une mesure dérogatoire est proposée cette année pour autoriser ces étudiants à candidater avec l'obligation de passer cette option paramédicale en L2 ou L3, ainsi que l'organisation d'une session d'examen spécifique de cette option en avril/mai 2023.

Ainsi, les étudiants de L1, L2 et L3 pourront candidater à la passerelle vers la 2^{ème} année d'IFSI.

Les enseignements de l'option paramédicale sont indispensables pour pouvoir suivre correctement en 2^{ème} année d'IFSI, c'est pour cela que l'option doit obligatoirement être validée pour la poursuite dans la filière soins infirmiers.

Le Doyen attire l'attention sur les postes libres dans les IFSI, notamment à cause des abandons de certains étudiants dans les filières soins infirmiers que l'on peut chiffrer à une quarantaine par an sur nos 10 IFSI.

Les modifications sont acceptés à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

III. Département Etudes Médicales :

ECOS en DFASM 3 année universitaire 2022-2023 – Information – Annexe 2

Rapporteur : Françoise Botterel

Lors d'un précédent conseil, un CCC (certificat de compétences cliniques) avait été voté en terme de forme d'évaluation pour les DFASM 3. À la fin de ce conseil, des étudiants ont informé Françoise Botterel que le ministère avait changé le CCC contre des ECOS pour cette année particulière qui est une année transitoire. (voir diapositive n°1).

Ces étudiants issus de la promotion transitoire qui arrivent cette année en DFASM 3 passeront donc les ECN (nouvelle formule) en juin 2023, ce programme d'ECN est le programme R2C sans hiérarchisation des intitulés de connaissances et sans pondération et pour eux, uniquement pour eux, le CCC est transformé en format ECOS qui aura lieu le 31 janvier.

Françoise Botterel tient à remercier les étudiants, car ce sont les liens qu'ils ont avec eux qui ont permis de rectifier ce point important.

III. Département études paramédicales

Actualisation des places de kinésithérapie pour l'année 2022-2023 – vote

Rapporteur : Françoise Botterel

Annexe 3

Françoise Botterel commence par remercier Caroline Barau et le doyen car nous avons beaucoup de places à proposer en kinésithérapie ce qui réjouit les étudiants. Un certain nombre de places a déjà été voté précédemment lors d'un conseil de gestion. Depuis, de nouvelles places de kinésithérapie s'ajoutent suite au contact de Caroline Barau avec l'IFMK EFOM, qui est une école privée dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. Ainsi 6 places supplémentaires ont été octroyées à notre faculté, ce qui fait un total de 90 places en kinésithérapie. (Voir diapositive n°1 pour le détail des places).

Le Doyen conclut en ajoutant que cela va faire de l'UPEC un grand spécialiste de la kinésithérapie et peut introduire l'idée d'une future licence de sciences de la réadaptation, qui pourrait être un projet à établir à l'horizon 2024/2025.

L'actualisation des places de kinésithérapie est accepté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

V. Département Master :

- Création des nouveaux parcours de M1 pour la rentrée 2023 – Vote –
Rapporteur : Sophie Hue Annexe 4

Sophie Hue commence par indiquer qu'au moins 15 personnes ont participé à la réflexion sur la création des nouveaux M1.

La problématique est la suivante : en L3, il y aura 300 étudiants formés à la fin de l'année, dont un certain nombre partira dans les filières médicales et paramédicales. On estime à environ 100 étudiants ceux qui resteront pour faire un Master, en tout cas la Présidence de l'UPEC nous demande d'ouvrir 100 places de Master.

A l'heure actuelle, on a

- 2 mentions :
 - Biologie-Santé, portée par Sophie Hue
 - Santé, portée par Florence Canoui-Poitrine
- 1 seul M1 ouvert seulement aux étudiants en médecine
- 15 M2 (listés dans l'annexe 4)

On avait beaucoup d'étudiants et pas beaucoup de places à offrir, donc la proposition est la suivante :

- Ouvrir 3 parcours de master
 - 2 en biologie-santé
 - 1 en Santé

Mais les forces existantes n'étant pas extensibles, il a fallu regrouper certaines UE.

Elle nous présente cela sous forme d'un schéma (annexe 4)

Elle poursuit en nous expliquant la construction ; il a été décidé d'un socle commun pour les 3 parcours de Master. Ce socle commun est composé de deux UE communes au 1^{er} semestre et une UE commune au 2^{ème} semestre. Ensuite on aura un parcours type avec des UE d'enseignements d'ouvertures et ces UE seront proposées à la plupart des parcours listés plus haut.

Au semestre 1, les UE communes au 3 parcours sont :

- Veille scientifique et communication
- Anglais scientifique

Pour les parcours immuno- infectieux et BTSI, au sein de la mention biologie santé, ils auront 3 UE communes au 1^{er} semestre :

- La biologie cellulaire
- La biologie moléculaire
- Le modèle d'étude de la cellule à l'animal

Ils auront aussi des TP expérimentaux, dont la responsable est Carole Hénique-Greciet, qui devront être en présentiels et réalisés sur des plateaux techniques de biologies, ce qui limite le nombre d'étudiants à 60 (5 groupes de 12), ils ne peuvent pas étendre à plus d'étudiants.

Au sein de la mention biologie santé, les 2 parcours se distinguent de la manière suivante :

Pour le parcours BTSI : 2 UE spécifiques et obligatoires (gènes du développement et organisations / l'oncogenèse fondamentale). Ce qui va permettre aux étudiants d'accéder à des M2 d'oncologie de Paris Saclay.

Pour le parcours immuno- infectieux : 2 UE obligatoires (meta-génomique et hôtes pathogènes / immunité anti-infectieuse) qui sont 2 nouvelles UE que nous allons offrir.

De cette façon, ils essayent d'optimiser les UE.

Au sein du parcours BTSI et du parcours immuno, ils vont avoir le droit au 1^{er} semestre de choisir une UE libre parmi une liste (voir diapositive 12).

Pour le parcours One Health, il n'y a que des UE obligatoires.

Concernant le 2^{ème} semestre, le socle commun c'est le stage en laboratoire ou en entreprise, qui nécessite un énorme effort car il va falloir trouver 90 places pour 2 mois de stage. Connaissant les difficultés qu'il y a eu pour la L3, on imagine que les difficultés seront les mêmes. Ces stages ont été décalés en février/mars pour que cela ne soit pas en même temps que les L3.

Pour ce faire, il va y avoir un vrai besoin de recruter des personnes dédiées à aider les étudiants à trouver ces stages.

Le socle commun au niveau du parcours biologie santé est le suivant :

- UE génome transcriptome et protéome
- Une méthode d'étude et d'analyse des tissus

De la même manière il s'agit de créer des ponts entre les 3 parcours. (voir diapositive 16).

Pour finir, Sophie présente les M3C (voir diapositive 17).

Le Doyen remercie toute l'équipe Master. Il indique que ce modèle construit est très séduisant pour un ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et qu'il correspond exactement à ce que l'on veut faire.

Il finit en indiquant qu'il faut à tout prix encrer nos étudiants à l'UPEC sur le territoire autour d'une spécificité. Parmi nos spécificités nous avons comme partenaire l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, avec laquelle nous envisageons la co-accréditation.

Cette création de nouveaux parcours de M1 est acceptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

- Cadrage des rémunérations des enseignants vacataires pour les activités pédagogiques du master RG3PE – Vote – [Annexe 5](#)

Rapporteur : Julie Marcus

Le contexte de ce master est qu'il est le seul en France, que nous avons une section CNU qui n'existe que depuis 3 ans, donc très peu d'enseignants-chercheurs de cette

section, en particulier en ergothérapie (dans cette section CNU il y a aussi l'orthophonie, qui compte beaucoup plus d'enseignants). Notre problématique est d'avoir suffisamment d'enseignants pour couvrir nos différentes activités pédagogiques, en plus de l'enseignement. C'est-à-dire :

- la direction de mémoire (suivi et encadrement des étudiants dans le cadre de leur mémoire)
- les jurys (lecture, évaluation, soutenance)
- la co-coordination d'UE

Donc ce qu'on vous propose aujourd'hui c'est de voter un cadrage des activités qui ouvrent droit à rémunération pour ces vacataires d'enseignement, qui sont des ergothérapeutes en exercice.

La proposition de Cynthia Engels qui porte ce Master est la suivante : avoir des forfaits pour chacune de ces 3 activités. L'annexe 5 donne le détail de volume horaire (pour tous les étudiants et les 2 années de Master) pour l'année scolaire 22-23.

Le Doyen intervient pour savoir quel est le modèle économique de ce master qui a pourtant une dotation relative au nombre d'étudiants. Or ici, il apparaît que le master n'a pas assez d'enseignants (universitaires de la discipline) pour être assuré. La question est de savoir qui paie et quel est l'équilibre ressources/dépenses/recettes. Ce qui revient à se demander si le modèle économique de ce master coûte, rapporte de l'argent à la Faculté de Santé, ou bien à un bilan neutre. Le Doyen aimerait connaître le coût de ce cadrage pour pouvoir le voter. Julie Marcus peut fournir la dépense, elle est de l'ordre de 17 000 € bruts, mais pas la recette. Ce qui semble insuffisant comme information au Doyen, pour être porté au vote du Conseil.

Si la formation est vraiment nécessaire, le choix d'ouvrir une formation qui soit déficitaire peut être assumé. Si ce n'est pas assumé, on n'ouvre pas la formation.

Le Doyen propose de reporter ce point à un prochain conseil quand toutes les informations économiques seront rassemblées et présentées pour pouvoir voter.

La question des frais d'inscription est posée dans l'assemblée, mais il est répondu que ceux-ci sont cadrés, votés localement à l'Université, et ne peuvent pas être augmentés pour ce master en formation initial. Le seul moyen de marge repose sur la formation continue.

Le Doyen précise que le Conseil ne refuse pas le point, mais demande des informations complémentaires. Il rappelle qu'un Master représente 800h de cours et 4 équivalents temps plein d'enseignants-chercheurs, soit environ 200h par enseignant.

VI. DUFMC : Création/ renouvellement de DU – DIU – vote – **Rapporteurs : Barbara Hersant/Géraldine Esteva-Tixier**

[Annexe 7](#)

Géraldine Esteva-Tixier, responsable administrative du DUFMC et Barbara Hersant, Chargée de mission, présentent les changements qui interviennent au DUFMC dans les formations :

- **5 renouvellements**

- **1 modification**
- **6 non-ouvertures**

Pour les renouvellements, les 5 formations concernées sont :

- *DIU Traitement endovasculaire de l'artériopathie des membres inférieurs*
- *DU Médecine environnementale (+ une journée ajoutée au programme)*
- *DU Assistant en Médecine Esthétique*
- *DIU Ventilation artificielle : de la physiologie à la pratique*
- *DU Urgences Cœur et Médecine Interne*

La modification concerne le changement de nom du DIU Evasion qui devient le DIU Ventilation Artificielle Francophone pour des raisons de clarté, de lisibilité et de valorisation du diplôme étant donné sa portée internationale.

6 formations n'ouvriront pas cette année :

- *DU Tai Chi module 1*
- *DU Référent emploi accompagné*
- *DIU Echographie Clinique en Médecine Polyvalente*
- *CU Prise en charge globale du patient atteint de sclérose en plaque*
- *DIU Prise en charge de l'infection par le VIH*
- *DU Télémédecine en gériatrie*

Pour finir, elles nous présentent les différentes étapes nécessaires à la mise en place d'un DU, en rappelant le calendrier des instances qui se prononceront avant l'ouverture du diplôme. (Voir diapositive n°10)

Les renouvellements et la modification de DU sont acceptés à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

VII. Examen du budget : Exercice 2023 – vote – **Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

Annexe 6

Le Doyen commence par indiquer que c'est un point très important, il en avait fait un élément clef de la politique de cette mandature.

Habituellement, la non-exécution des budgets conduit à un déplacement du solde dans le fond de roulement de l'université. L'enjeu fut d'avoir un budget qui soit en équilibre entre dépenses et recettes, et qui puisse faire fonctionner la faculté, notamment avec la capacité que nous avons de générer des ressources propres.

On peut souligner que l'exécution du budget est assez bonne, car on termine avec un reste de l'ordre de 80 000 € en novembre, ce qui démontre que l'on arrivera à 0 au moment voulu. C'est, de son point de vue, une très bonne exécution du budget.

Nous participons, grâce aux recettes et aux ressources propres de la faculté, à des appels d'offres et à des événements de recherche (voir diapositive 2).

Il est important que les membres du conseil aient une idée du budget de la faculté, un budget de crédits qui sont hors recherche, de l'ordre de 6 millions d'euros. Il y a également des crédits de recherche qui sont hors dotation UPEC.

Il explique ensuite comment est réparti ce budget :

- Les contributions au fonctionnement de l'UFR (qui sont en négatifs)
- Les ressources propres qui sont liées aux inscriptions essentiellement et au fonctionnement du DUFMC, c'est une somme assez considérable.
- Il y a aussi des subventions, qui sont des droits de passage, c'est-à-dire que les sommes ne font que transiter et repassent, pour les maîtres de stage, les conventions, le médecine générale, etc. On ne sert finalement que de « banque » pour ces subventions.
- Quelques financements sous la forme de legs, quelques legs sont des dons pour la recherche. Ils viennent aussi parfois d'instances locales comme le GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir).
- La taxe d'apprentissage, qui n'est pas à la hauteur de ce que l'on pourrait imaginer
- Les crédits UFR hors recherche

Voir diapositive 4 pour plus de détails sur la répartition.

Le Doyen évoque par la suite un petit point de vigilance : la diminution des recettes de formation continue liée à l'activité de l'ESM qui avait fait une mauvaise évaluation de ses formations, ce qui a un peu diminué ses recettes.

Mr. Wolkenstein poursuit en donnant l'exemple des dotations que l'on peut avoir et fait le bilan. Il trouve que c'est important de montrer ce que donnent des modèles qui sont différents. Notamment l'ouverture de l'IFMK, la convention MOOSC et Chaire Handicap (voir diapositive 6).

Il souhaite là encore, pour nous donner une idée, nous présenter les répartitions des dépenses hors recherche par masse. Notamment une idée de la masse salariale, qui représente une grosse part du budget de la faculté de santé, un peu plus de 50%. Derrière il y a aussi un fonctionnement qui représente 40%. L'investissement hors recherche est assez faible. Il tient à souligner que le budget travaux, par exemple, n'est pas énoncé dans le budget de la composante.

Il présente ensuite la répartition des dépenses dans les différents services et départements. (Diapositive 9).

Le Doyen aborde ensuite un sujet qui dépasse la composante ; malgré les promesses, les dotations des universités diminuent alors que les consommations des universités augmentent. Le bouclier thermique n'est pas encore à l'ordre du jour et le fait de chauffer la faculté coûte beaucoup d'argent supplémentaire, comme il coûte à l'UPEC beaucoup d'argent supplémentaire le fait de chauffer l'UPEC. Il va donc y avoir un excès de dépenses et une dotation qui n'est pas à la mesure des projets. Il va donc falloir réfléchir vraiment à augmenter les recettes, et c'est un plan pour 2023/2024/2025/2026 qu'il va falloir faire.

Il n'y a pas plusieurs méthodes :

- Premier point : les ressources du DUFMC, qui sont probablement un point clef à encore améliorer. La concurrence va être rude et il rappelle que les sociétés privées s'emparent de la formation continue, mais nous gardons quand même un atout par rapport au privé, c'est la diplomation.
- Le deuxième élément est le point des crédits recherche. Une manière d'augmenter les ressources propres de la faculté, c'est d'essayer de briguer des grands appels d'offres plutôt aux niveaux européens et internationaux. Si

nous avons un modèle avec la direction de la recherche à l'UPEC, on peut générer pour les gros comptes en tout cas, un modèle particulier qui générerait des emplois et une masse salariale suffisante.

Il nous présente ensuite la répartition des crédits recherche (Voir diapositive 11) qui représentent une grosse part du budget recherche financé intégralement par l'UPEC. Mais il y a aussi ce qui est géré hors de la faculté de santé, à la DRV, qui constitue des gros projets que nous ne voyons et ne gérons pas. Le Doyen ne peut qu'inciter une fois de plus les gens qui en ont la capacité à essayer de faire gérer leur budget de recherche non pas à l'INSERM mais plutôt à l'UPEC, de manière à générer des ressources propres.

Concernant la répartition des projets investissement, la grande majorité de l'investissement est à l'IMRB avec 97%, puis 2% pour DYNAMIC et 1% pour EPIDERME. La dotation de fonctionnement aux équipes de recherche est détaillée dans la diapositive 14, avec un total de 637 051€ répartis entre les équipes.

Pour conclure, le Doyen indique ne pas assumer le terme d'exécution du budget en déficit, mais plutôt un budget équilibré avec une dotation exceptionnelle. Ce qui est un peu différent selon lui.

Il insiste sur l'augmentation des recettes en formation continue, qu'il va falloir assumer et puis une politique d'emplois qu'il va falloir gérer.

Pour finir, il évoque un point de détail sur la masse salariale. Nous sommes à 429 673€ d'emplois, sur ressources propres exclusives de la faculté de santé. Si l'on veut augmenter la masse salariale de la faculté, il y a deux moyens :

- « Mendier » des postes pour un projet auprès du ministère,
- Augmenter les ressources propres de la faculté, par les ressources propres de la recherche et les ressources propres de la formation.

Une question est posée au sujet des campagnes de publicité pour le DUFMC, c'est-à-dire comment faire pour diffuser l'information et promouvoir nos offres.

Le Doyen répond en indiquant qu'il pense que ce n'est pas la publicité qui manque car les candidats nous en avons plein. Il ne dit pas qu'il ne faut pas faire de publicité non plus mais qu'il faut réfléchir collectivement à ce que l'on veut avec les porteurs de projets. Il évoque aussi des conditions éthiques, on ne fera pas n'importe quoi pour avoir des candidats. Il s'agit de faire de l'enseignement et de combler un vide. Il peut s'agir d'une simplification des processus, d'une augmentation du panel des formations, de distanciel ou de l'hybride, des modalités de paiement, de publicités, etc. Il indique être ouvert à tout mais que c'est un gros travail.

Ce budget prévisionnel 2023 est acceptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

XIII. UFR de Santé – *Information*

- Point élection au conseil de gestion

Annexe 8

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

C'est avec un petit pincement au cœur que le Doyen indique présider ce dernier conseil de cette mandature élue il y a 4 ans. Nous arrivons donc au calendrier des élections qui conduiront au renouvellement de ce conseil.

Il rappelle que lors du précédent conseil il a présenté une modification du calendrier dont l'objectif était de mettre en conjugaison les élections des représentants étudiants et des autres représentants des différents collèges. Ceci nous évitait la multiplication des processus, en sachant que les élections sont maintenant en électroniques. En dehors du fait qu'il y avait une synchronisation nécessaire, nous étions également dans un contexte où l'élection électronique a un coût car ce n'est pas nous qui assurons la prestation.

Le Doyen énonce ensuite le calendrier prévisionnel des élections (voir diapositive 2).

Mr. Wolkenstein rappelle que l'utilisation de l'adresse mail UPEC est primordiale pour le bon déroulement de ces élections. C'est sur l'adresse UPEC que les personnes recevront les informations, ils doivent donc la consulter régulièrement.

- Point travaux

Comme constaté, les grues et les échafaudages sont arrivés. Pour l'instant cela suit son cours, nous sommes dans une dynamique où le calendrier est à peu près respecté, les modulaires sont installés. Nous n'avons toujours pas les dates de déménagement qui devraient avoir lieu dans les 15 premiers jours de février. Des réunions hebdomadaires avec l'équipe sont organisées, un nouveau responsable est délégué, Mr. Barsolle, qui vient tous les 15 jours à l'exécutif pour pouvoir échanger et avancer.

Claude Lacheney ajoute comme information supplémentaire que la commission de sécurité pour la valider la conformité des modulaires est prévue le 13 janvier. Ils attendent donc d'avoir la réponse de cette commission.

Le Doyen conclut ce conseil en remercier l'assemblée avant de clore ce mandat, et rappelle que le mandat du conseil de gestion est décalé par rapport au mandat de doyen. Il sera doyen jusqu'en décembre 2023 où de nouvelles élections seront portées par le conseil élu.

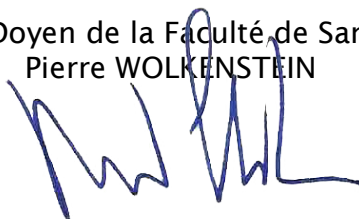
Il remercie ce conseil qui siège depuis 4 ans dans des circonstances qu'il souhaite rappeler : La réforme des études de santé, la crise sanitaire du Covid avec la traversée d'une tempête importante, etc.

Par ailleurs, il a le sentiment que cette faculté est un lieu empreinte d'une sensation de sympathie régnante.

Il rappelle en dernier point que nous sommes dans une démocratie participative et que c'est en apprenant au sein de ce conseil que l'on peut contester ce qui ne plait pas, participer à ce qui plait et interagir.

Il remercie les membres du conseil de leur présence durant ces 4 années, qui lui ont semblé être extrêmement riches et émouvantes.

Le Doyen de la Faculté de Santé
Pierre WOLKENSTEIN



Licence Sciences pour la Santé - 3^{ème} année Modifications des M3C

Carole Hénique et Sébastien Mulé

Parcours au choix - 30 ECTS

Parcours Biomédecine (BioMed)

Responsables : F RELAIX et C HENIQUE

Techniques d'analyses en Biomédecine (6 ECTS) – C HENIQUE

Modélisation, Etudes précliniques, Gestion des échantillons biologiques (6 ECTS) - C HENIQUE

One Health (3 ECTS) – F BOTTEREL

Biotechnologies et médecine (6 ECTS) – P LAFUSTE et H ROUARD

Réglementation, éthique et droit de la santé (3 ECTS) – C JUNG et N OUBAYA
Commun avec SP

Stage (6 ECTS) – A. DER VARTANIAN et C HENIQUE

Parcours Santé Publique (SP)

Responsables : F CANOUI-POITRINE et L SEGAUX

Economie de la santé (5 ECTS) – Y VIDEAU

Géographie de la santé (3 ECTS) – E FAURE et L PROST

Gestion des risques (2 ECTS) – A PANJETA et . RIEUX

Réglementation, éthique et droit de la santé (3 ECTS) – C JUNG et N OUBAYA

Biostatistiques (3 ECTS) – E AUDUREAU et S CARUSO

Promotion et prévention de la santé (3 ECTS) – C LAFONT, JP REGNAUX, D TELON

Gestion d'un projet de recherche clinique (2 ECTS) – C BARAU

Epidémiologie (3 ECTS) – T EL AARBAOUI et L SEGAUX

Stage (6 ECTS) – L. SEGAUX et C LAFONT

Parcours au choix - 30 ECTS

Seme stre	Natu re : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général										Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal							Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues				Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues						Epreuve terminale/Examen		
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreu ves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreu ves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
	UE	Parcours Santé Publique																
S6	UE	Règlementation et éthique de la recherche sur l'être humain & droit de la Santé					100						100			100		
S6	UE	Economie appliquée à la santé							50	50		3	100			100		
S6	UE	Gestion d'un projet de recherche clinique			50		2	50					100			100		
S6	UE	Géographie de la santé	50				2	50					100			100		
S6	UE	Gestion de la Qualité et des risques en Santé								50	50		2	100			100	
S5	UE	Biostatistique						100						100			100	
S5	UE	Epidémiologie						100						100			100	
S6	UE	Promotion et prévention de la santé			50		2	50						100			100	
S5	UE	Stage													100		100	

La promotion transitoire (DFASM1 2020-2021)

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 30 septembre 2021 portant modification de diverses dispositions relatives au régime des études médicales et à l'organisation des épreuves classantes nationales

- **ECNnf (nouvelle formule) en juin 2023** avec nouvelles modalités docimologiques (hors TCS)
- **Programme ECNnf = programme R2C** SANS hiérarchisation des intitulés de connaissances et SANS pondération
- **CCC sous format ECOS en DFASM3**
- **Pas de prise en compte des éléments de parcours**
- **Classement unique** (pas de procédure d'appariement)

Ecoles publiques	Places L1	Places L2/L3	Places LAS disciplinaires	Total
IUK	17	6	3 (2 places LAS1, 1 place LAS2/LAS3)	26
ENKRE Saint Maurice	10	2	0	12
IFMK APHP	8	0	0	8
Ecoles privées	Places L1	Places L2/L3	Places LAS disciplinaires	Total
Assas	13	2	0	15
IFMK-EF Meaux	3	1	0	4
EKP ADERF	4	12	0	16
IFMK CEERRF	0	3	0	3
IFMK EFOM	3	3	0	6
Total	58	29	3	90

Offre de Masters 1 et 2 Faculté de Santé - UPEC

Françoise Botterel, Florence Canoui-Poitrine, Sophie
Hüe
Version du 8/12/2022

Ont participé à la réflexion/construction de cette offre de formation (parcours, sous-parcours, etc...), par ordre alphabétique

F Botterel-Chartier, UFR Santé /UPEC

I Cascone, UFR ST /UPEC

F Castellano UFR Santé /UPEC

V Godot, UFR Santé /UPEC

S Hüe, UFR Santé / UPEC

J Rivière, ENVA

N Haddad, ENVA

F Lafdil, UFR ST / UPEC

C Lafont, UFR Santé /UPEC

P Lafuste, UFR Santé / UPEC

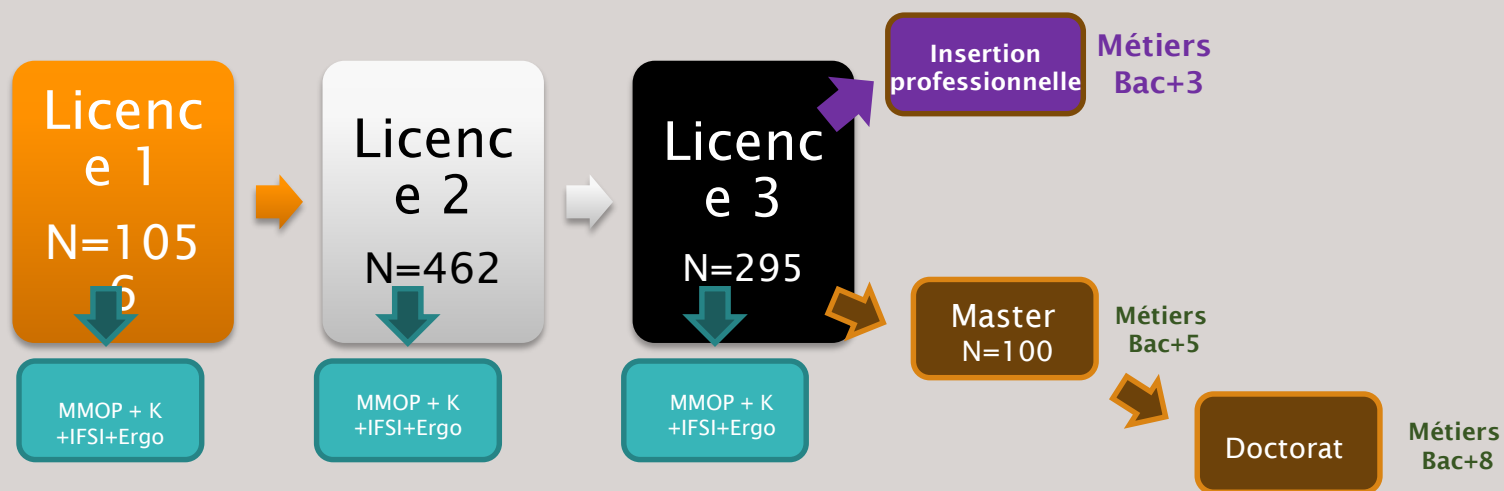
N Oubaya, UFR Santé /UPEC

H Rouard, UFR Santé / UPEC

G Royer, UFR Santé /UPEC

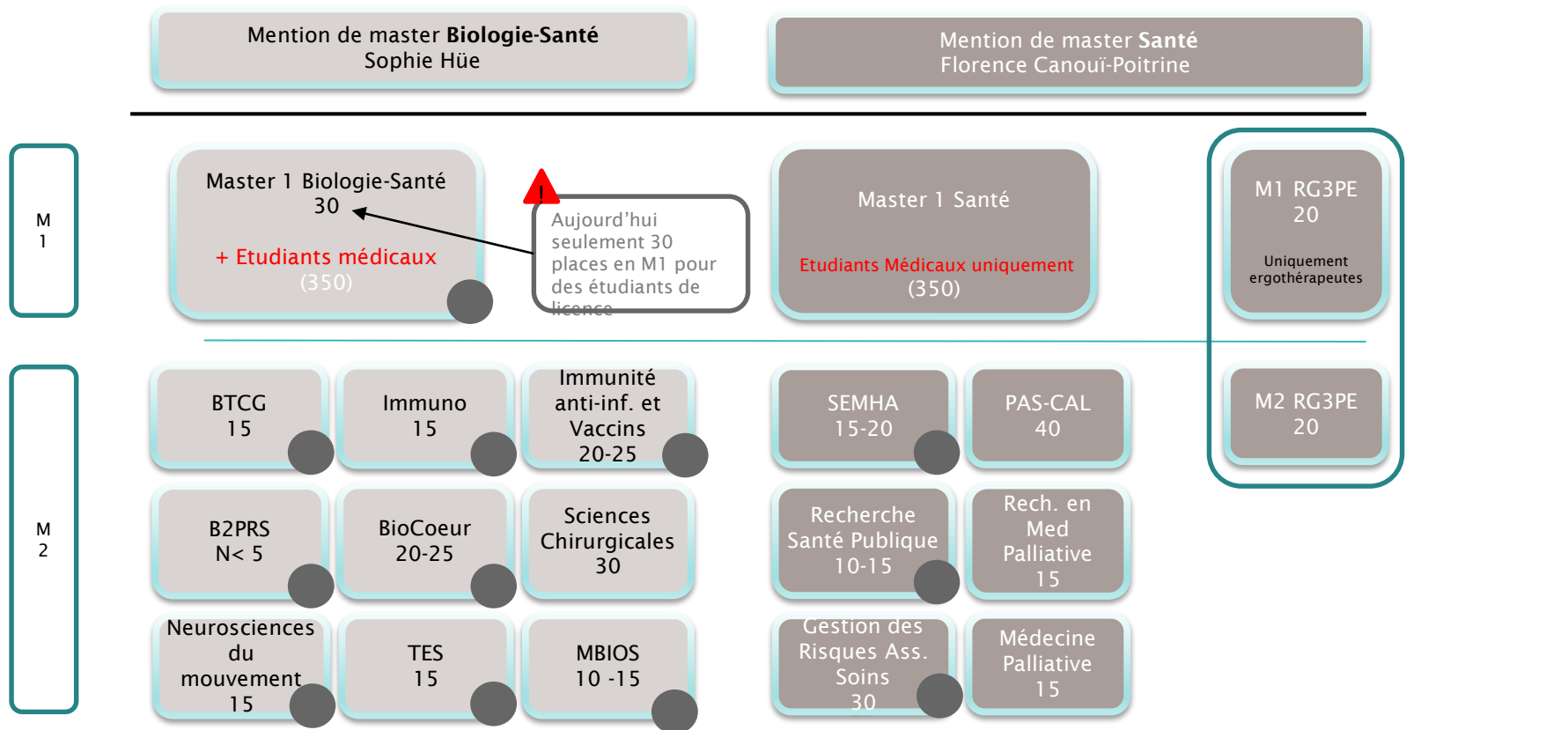
Remerciements: Caroline Ollivier Yanniv (UPEC/DGESIP), Aurélie Courcoul (ONIRIS) F Vagneron (MCF One Health, Strasbourg), Melina Lebarbier & Valérie Pernelet-Joly (DESET, SpF) pour leurs avis d'experts

Licence Santé



Etudes médicales + paramédicales

Offre actuelle (2022-23)



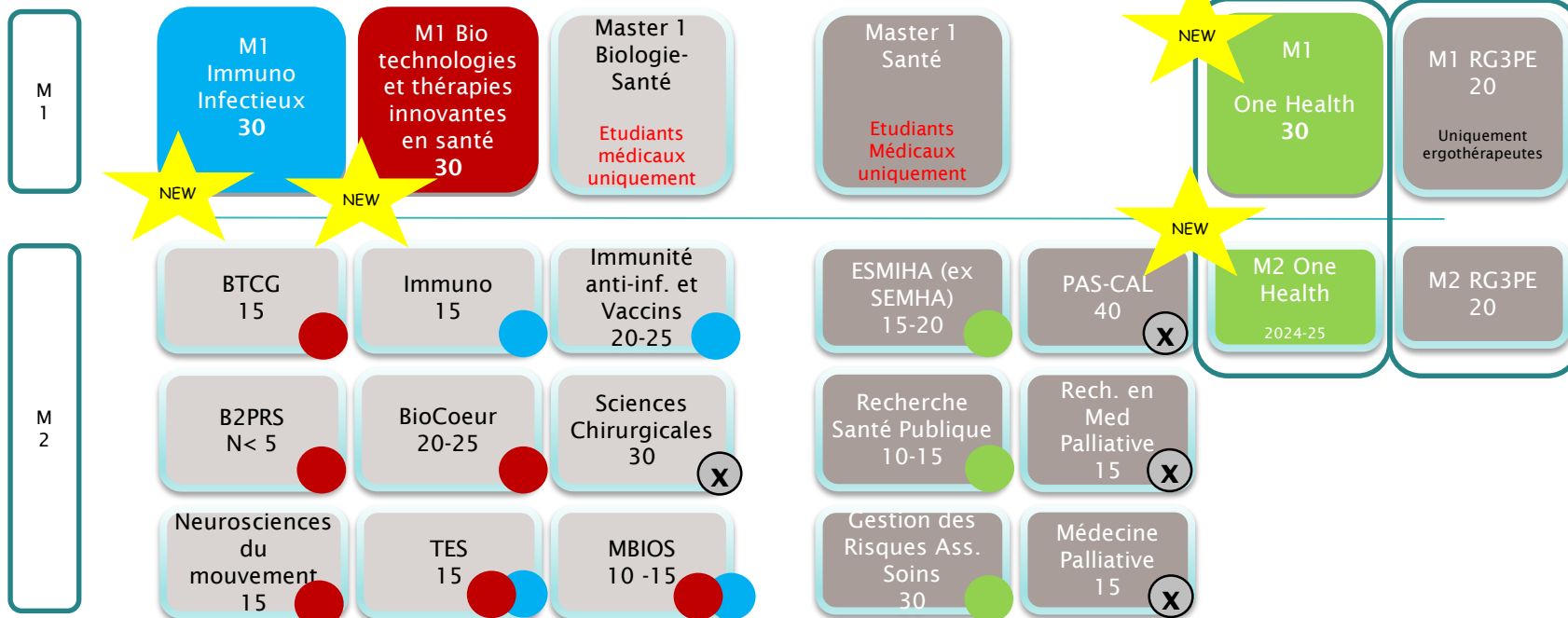
- **>300 étudiants en L3 SPS - 217 en biomed/ 74 en Santé Pub**
- **PAS de débouchés directs de la L3 Santé Publique**
- **NB de PLACES très insuffisantes en M1 Biologie Santé**
- **Manque d'identité du M1 Biologie Santé**



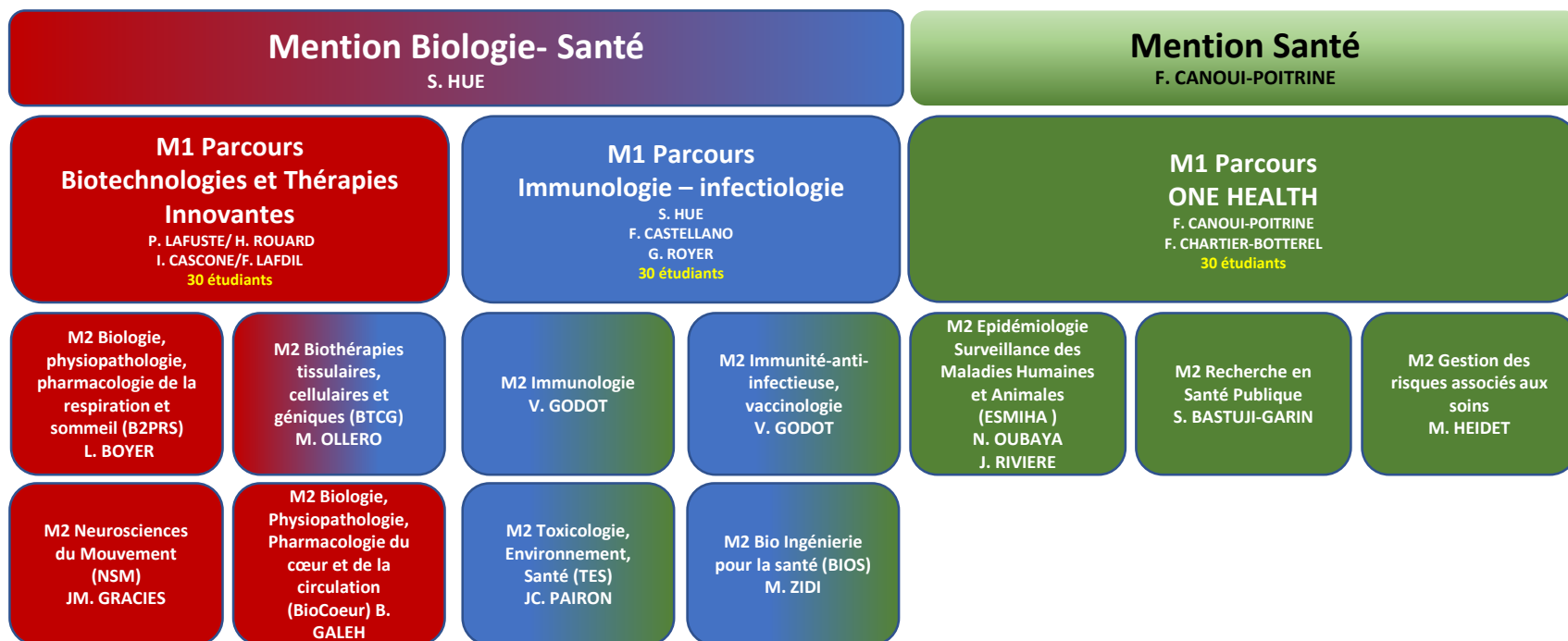
Offre pour 2023-24

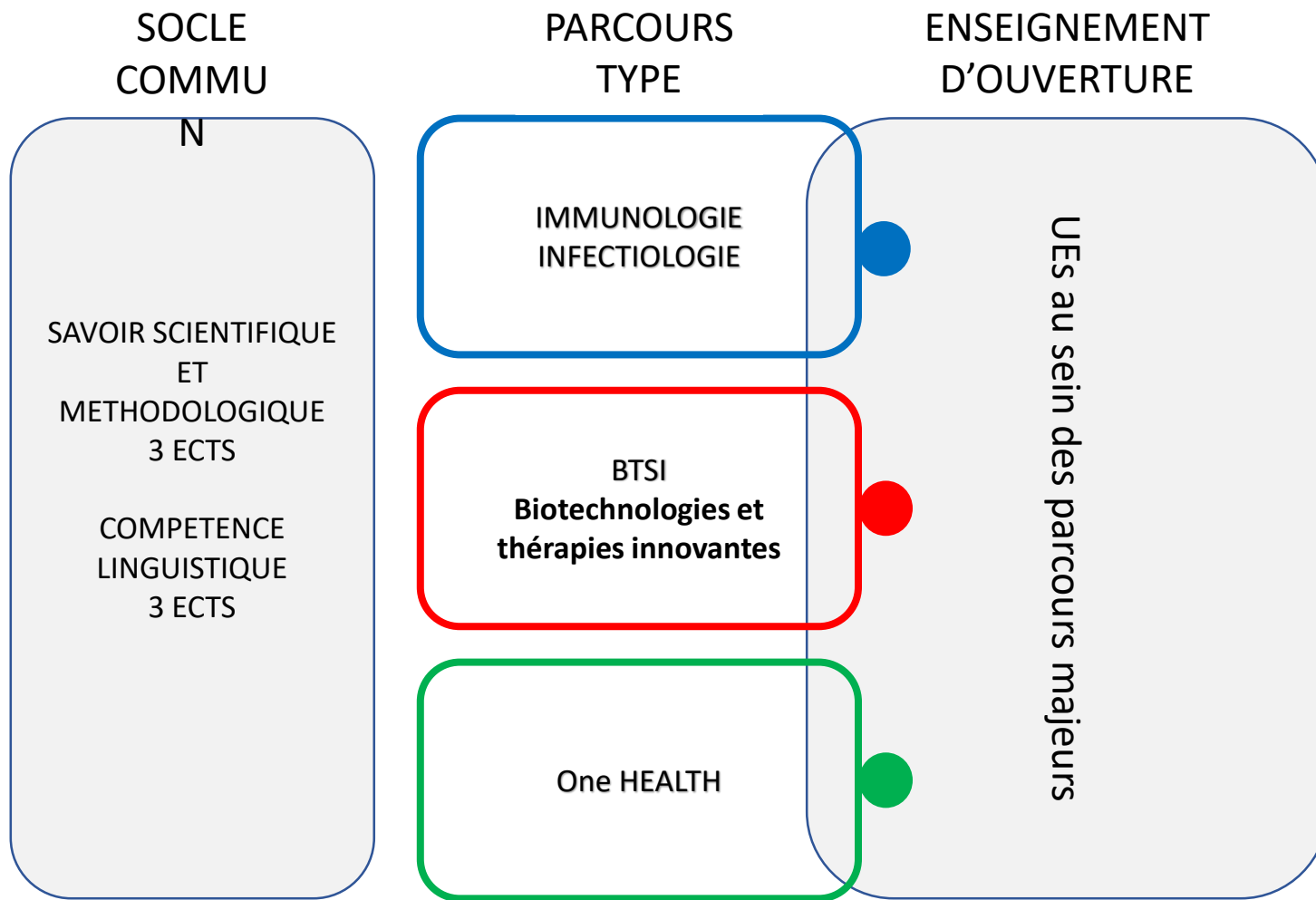
Mention de master **Biologie-Santé**
Sophie Hüe

Mention de master **Santé**
Florence Canouï-Poitrine

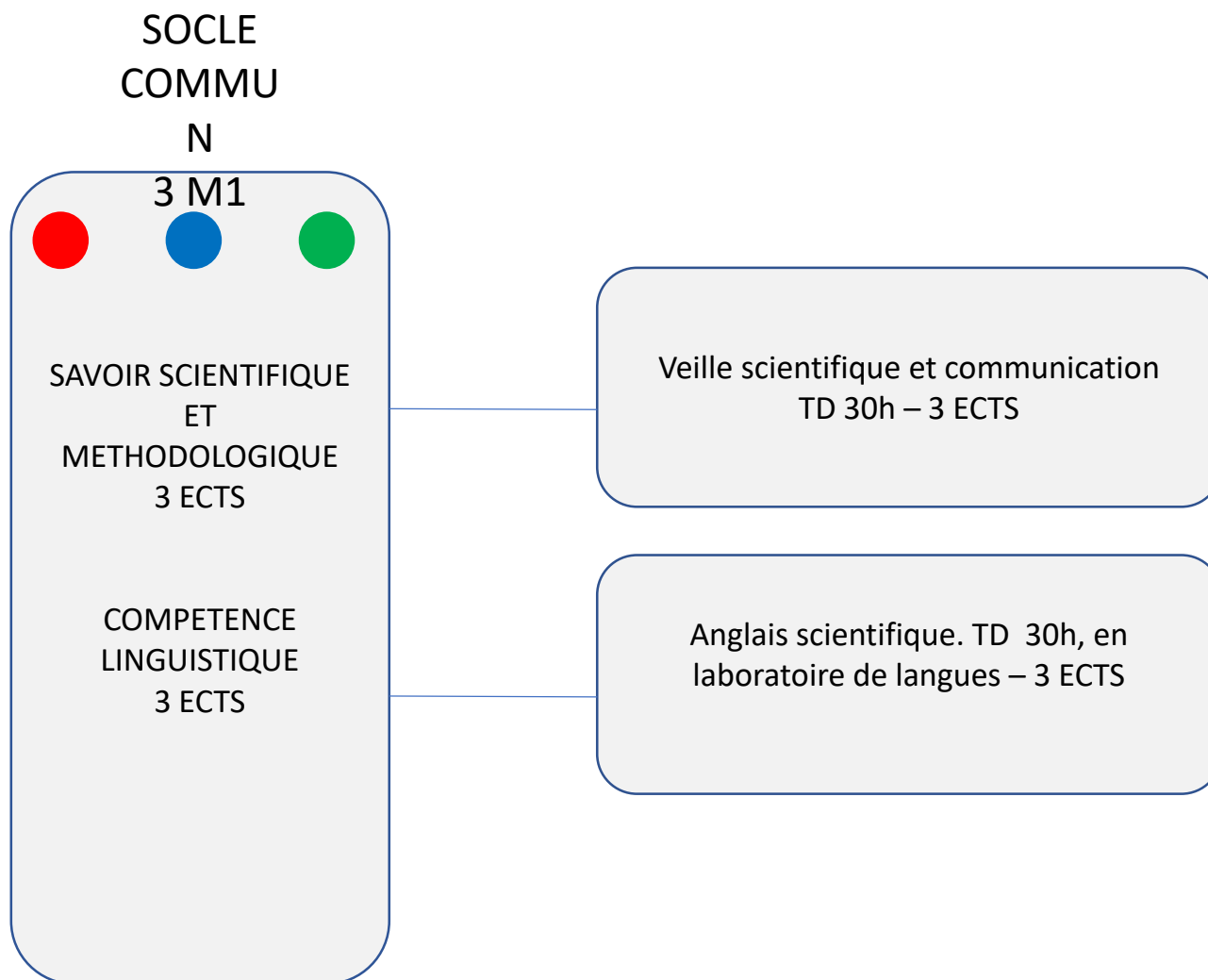


X Accessible uniquement aux médicaux Ou paramédicaux

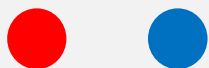




SEMESTRE 1



SOCLE COMMUN
M1 BTSI
M1 Immuno infectieux



SAVOIR SCIENTIFIQUE
ET
METHODOLOGIQUE
9 ECTS

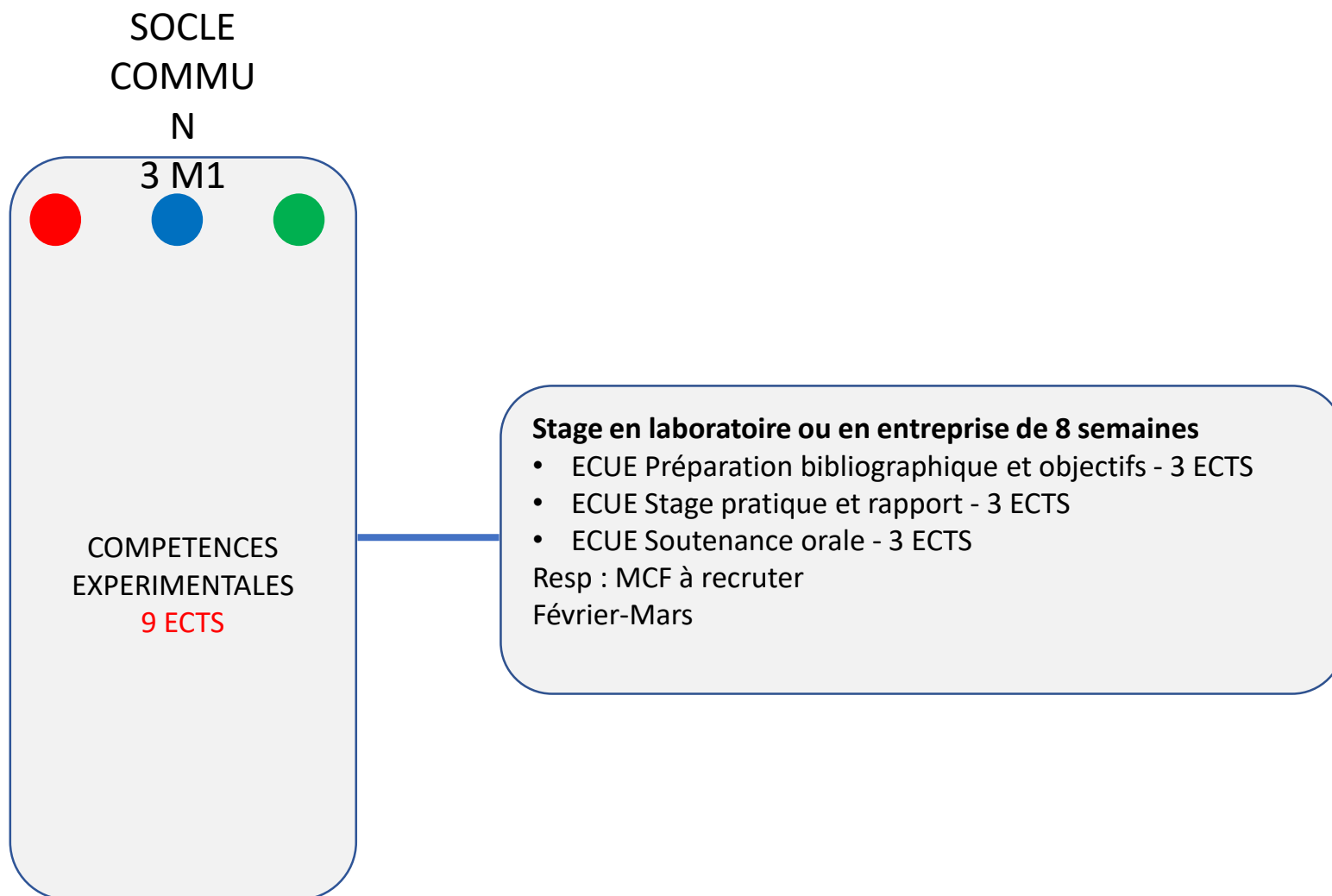
COMPETENCES
EXPERIMENTALES
6 ECTS

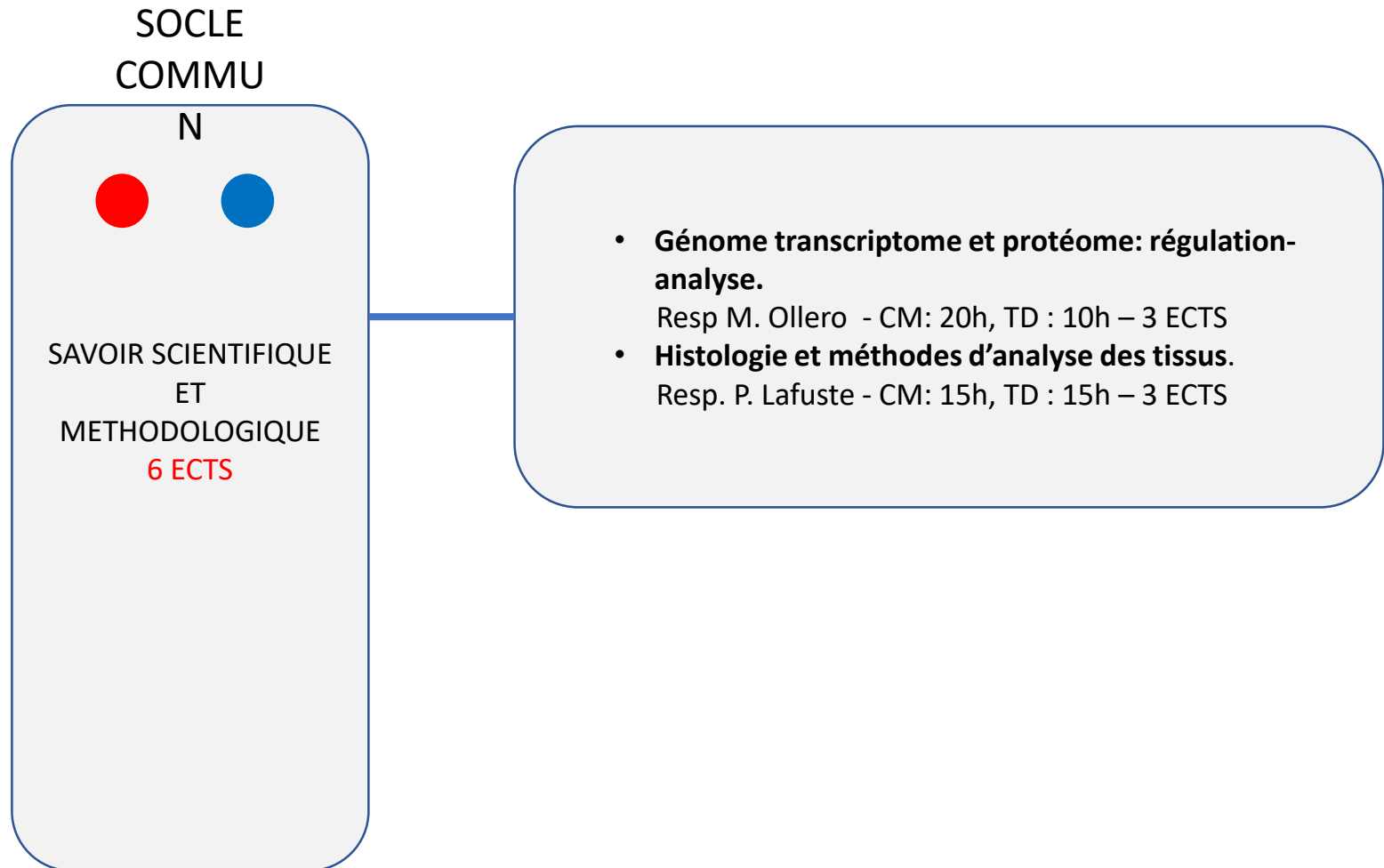
- **Biologie cellulaire.**
Resp. O. Stettler - CM: 30h - 3 ECTS
- **Biologie moléculaire: régulation de l'expression du génome.**
Resp. M. Olléro – CM: 24h, TD: 6h - 3 ECTS
- **Modèle d'étude de la cellule à l'animal.**
Resp. Y. Hamma-Koulibali CM : 20h, TD : 10h - 3 ECTS

- **Travaux pratiques expérimentaux.**
Resp. C. Hénique-Gréciet
TP : 84h en présentiel sur le plateau technique de biologie
TD : 10h

Mention Biologie Santé		Mention Santé
Parcours (BTIS)	Parcours Immuno Infectieux	Parcours One Health
<p><u>UE obligatoires – 6 ECTS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gènes du développement et organisation. CM 30h • Oncogenèse fondamentale. CM 18h, TD 12h 	<p><u>UE obligatoires communes aux deux parcours – 6 ECTS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Meta-génomique et hôtes pathogènes. CM 30h • Immunité anti-infectieux. CM 26h, 6h TD 	
<p><u>1 UE libre au choix – 3 ECTS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Immunologie de base (remise à niveau). CM 24h, TD 6h • Génétique formelle et génétique des populations. CM 20h, TD 10h • Pharmacologie: de la cible au médicament. CM 30h • Expérimentation animale : aspects réglementaires et pratiques. CM 20h, TD 4h • Immunométabolisme CM 24h, TD 6h 		<p><u>UE obligatoires – 18 ECTS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Socio-histoire des Sciences et Construction du One Health. CM 30h • Epidémiologie / Lecture Critique d'Articles. CM 20h, TD 10h • Socio-anthropologie de la Santé : Méthodes. CM 20h, TD 10h • Exposome. CM 20h, TD 10h • Santé Animale : approche One Health et Bien-Etre Animal. CM 20h, TD 10h • Maladies infectieuses émergentes, zoonoses et à vecteurs, TIAC. CM 30h

SEMESTRE 2





Mention Biologie Santé

Mention Santé

Parcours BTIS

Parcours Immuno Infectieux

Parcours One Health

UE obligatoires parcours – 6 ECTS

- Thérapies innovantes en réparation tissulaire. CM 30h
- Génétique des pathologies héréditaires. CM 24h, TD 6h

UE obligatoires communes aux deux parcours – 3 ECTS

- Interactions agents anti-microbiens. CM 24h, TD 8h

UE obligatoires parcours – 3 ECTS

- Immunologie fondamentale approfondie. CM 24h, TD 6h

UE obligatoires parcours – 15 ECTS

- Modèles, enjeux et acteurs de l'approche One Health. CM 30h
- Changement climatique, biodiversité et transition écologique. CM 20h, 10h
- Résistance aux anti-infectieux. CM 30h
- Prévention, promotion et médiation en santé. CM 20h, 10h
- Economie de la Santé. CM 20h, 10h

3 UE libres au choix 9 ECTS

- Oncogénèse approfondie. CM 18h, TD 12h
- Biologie, pathologies et thérapies neuromusculaires. . CM 24h, TD 6h
- Physiopathologie et thérapies des appareils cardiovasculaire et respiratoire. CM 15h, TD 15h
- Epidémiologie. CM 20h, TD 10h
- Résistance aux anti-infectieux. CM 30h

1 UE libre – 3 ECTS

- Immunopathologie approfondie. CM 24h, TD 6h
- Ethique, déontologie et responsabilité environnementale en Santé. CM 20h, TD 10h
- Oxidative stress, signalling and therapeutic approaches. CM 24h, TD 6h

M3C

Mention Biologie Santé

Parcours (BTIS)

Parcours Immuno Infectieux

Toutes les UE en 100% examen terminal à l'écrit sauf pour:

- ❖ *UE Modèles d'étude : de la cellule à l'animal*
 - Contrôle continue 2 épreuves : 10% oral, 10% écrit
 - Examen terminal écrit 80%

Mention Santé

Parcours One Health

Toutes les UE en 100% examen terminal à l'écrit

- ❖ *UE Compétences linguistiques : Anglais*
 - Contrôle continue 2 épreuves: 30% oral, 20% écrit
 - Examen terminal écrit 50%
- ❖ *UE Veille scientifique et communication*
 - 60% écrit et 40% oral
- ❖ *UE Stage en laboratoire ou entreprise (8 semaines en février et mars pour la partie pratique)*
 - 60% écrit et 40% oral
 - Emploi du temps aménagé 2 semaines avant et 2 semaines après pour préparation synthèse bibliographique, rédaction mémoire et préparation soutenance orale

M3C spécifiques

- Pas de compensation entre les semestres.
- Compensation entre les UE au sein du même semestre.
- Note plancher à 8/20 pour toutes les UE.

Conseil de gestion du 8 décembre 2022

V. Département Master

Cadrage des rémunérations des enseignants vacataires
pour les activités pédagogiques du master RG3PE

Rapporteurs : Florence Canoui Poitrine & Julie Marcus

Master ouvert en 2021

Le seul Master en Ergothérapie actuellement proposé en France

Une section CNU 91 (sciences de la Rééducation-réadaptation) récente, donc peu d'enseignants – chercheurs, en particulier en ergothérapie.

► Nécessité de recruter des enseignants vacataires pour assurer les différentes activités pédagogiques, essentiellement des ergothérapeutes avec différents domaines d'expertise.

►► Nécessaire cadrage des activités ouvrant droit à rémunération (hors enseignement)

Proposition

▶ Direction de mémoire

10 TP

Suivi régulier de l'étudiant dans l'élaboration de son mémoire, relecture et correction de son travail

▶ Jury mémoire

3 TP

Lecture et évaluation de l'écrit en amont, participation à la soutenance d'une durée d'une heure

▶ Co-coordination d'UE avec Cynthia Engels

10 TP

Conception des contenus notamment

Estimation pour 22/23

► Direction de mémoire

Pour 31 étudiants = $31 * 10 = 310h$ TP

► Jury mémoire

Pour 31 étudiants = $31 * 3 * 3 = 279h$ TP

► Co-coordination d'UE avec Cynthia Engels

4 enseignants concernés = $4 * 10 = 40h$ TP

Budget primitif 2023 de l'UFR de Santé de l'UPEC

Conseil d'UFR du 08 Décembre 2022

- 30 novembre 2022, solde des crédits de fonctionnement : 83 200 €
- Recette exceptionnelle de 300 000€ en 2022.
- Au BI 2023 reprise de la recette exceptionnelle + augmentation de cette recette de 225 000 €, pour compenser les coûts de la licence et de la réforme du 2^{ème} cycle des études médicales.

Participation au financement de la Recherche

-AO inter équipes IMRB : 30 000 € en 2022

-Summer school IMRB : 10 000€ en 2022

-AO maturation: 1 recrutement suppl + fonctionnement (EQ RELAIX Soutien Lima ESTEVES) : 52 000€

sans augmentation de la dotation UPEC (licence/ECOS/simulation)

**Crédits UFR hors
recherche**

6 560 421€

(5 887 391 €)

+

**Crédits Recherche
163 010 € hors dot
recherche UPEC**

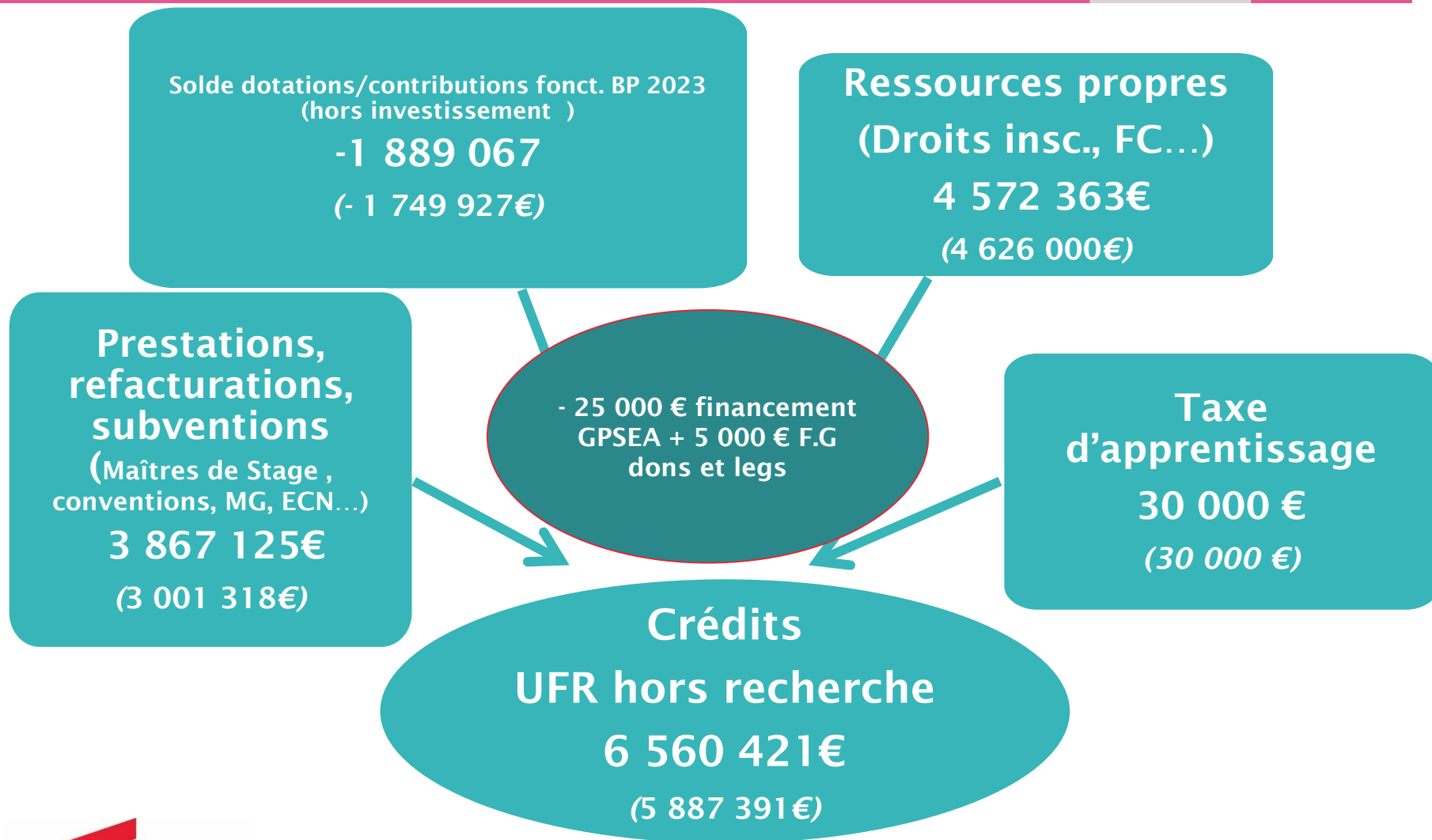
(812 795 €)

=

Budget UFR

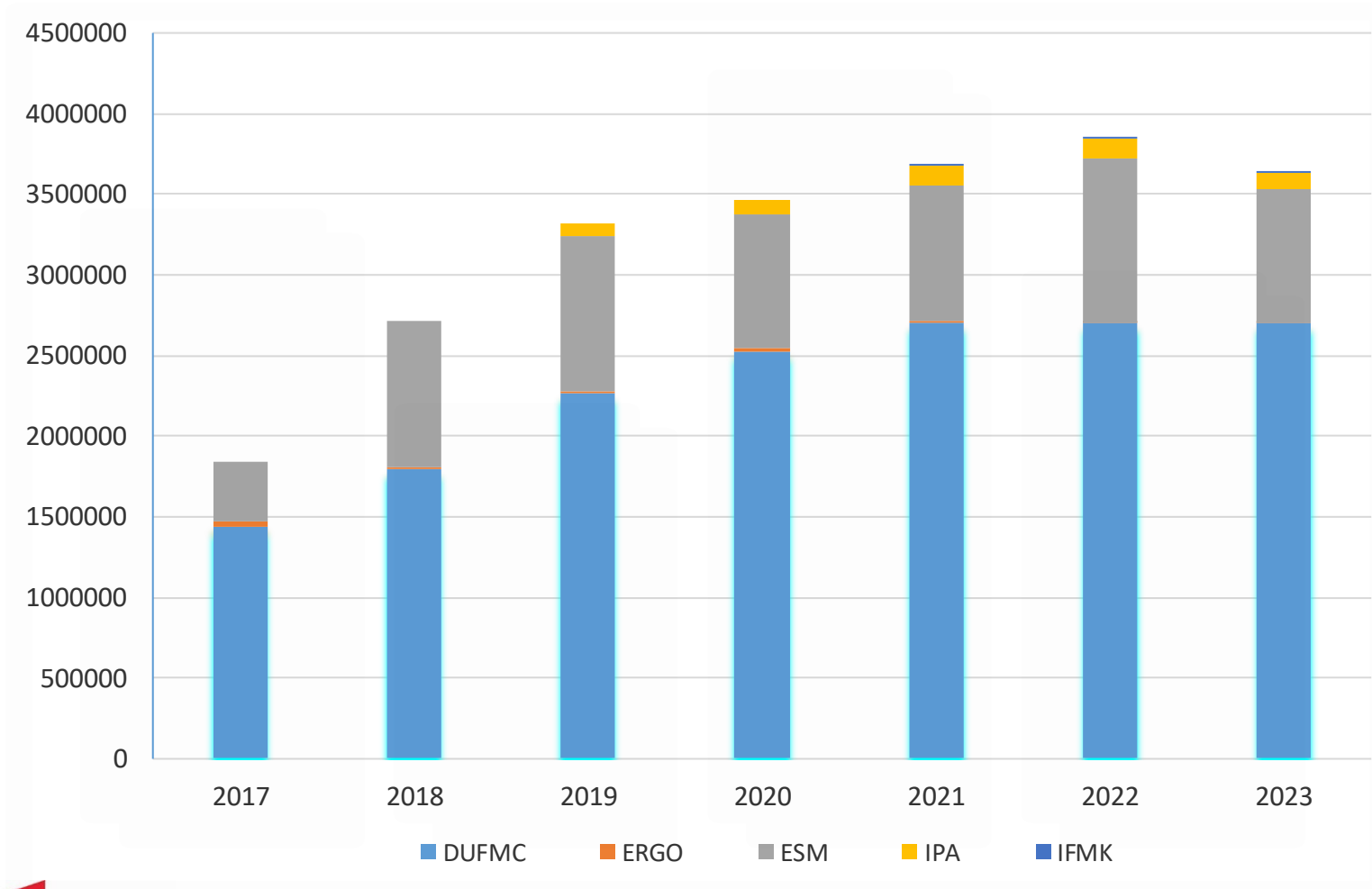
6 723 431 €

(6 700 186€)





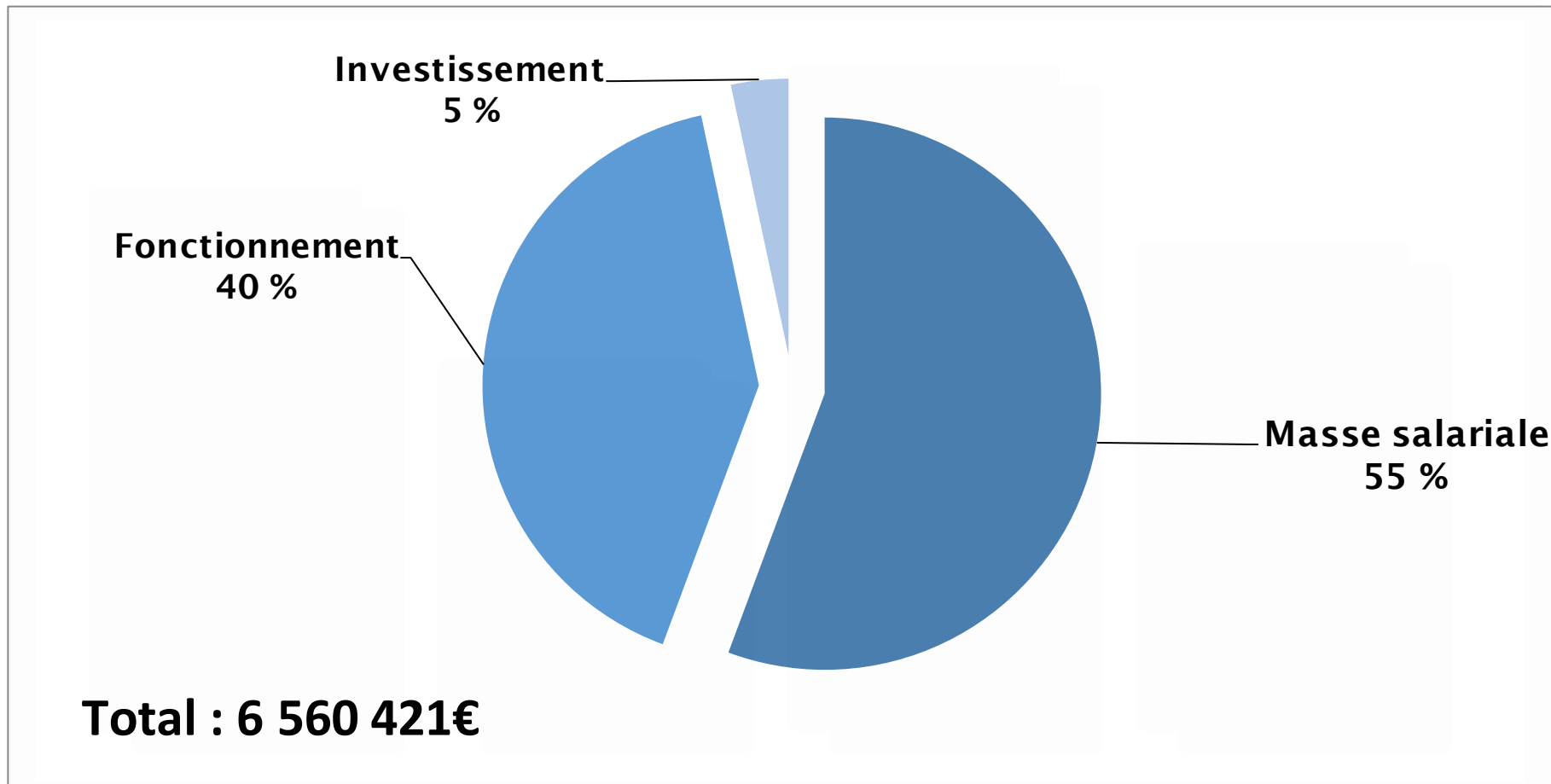
Evolution des recettes de formation continue



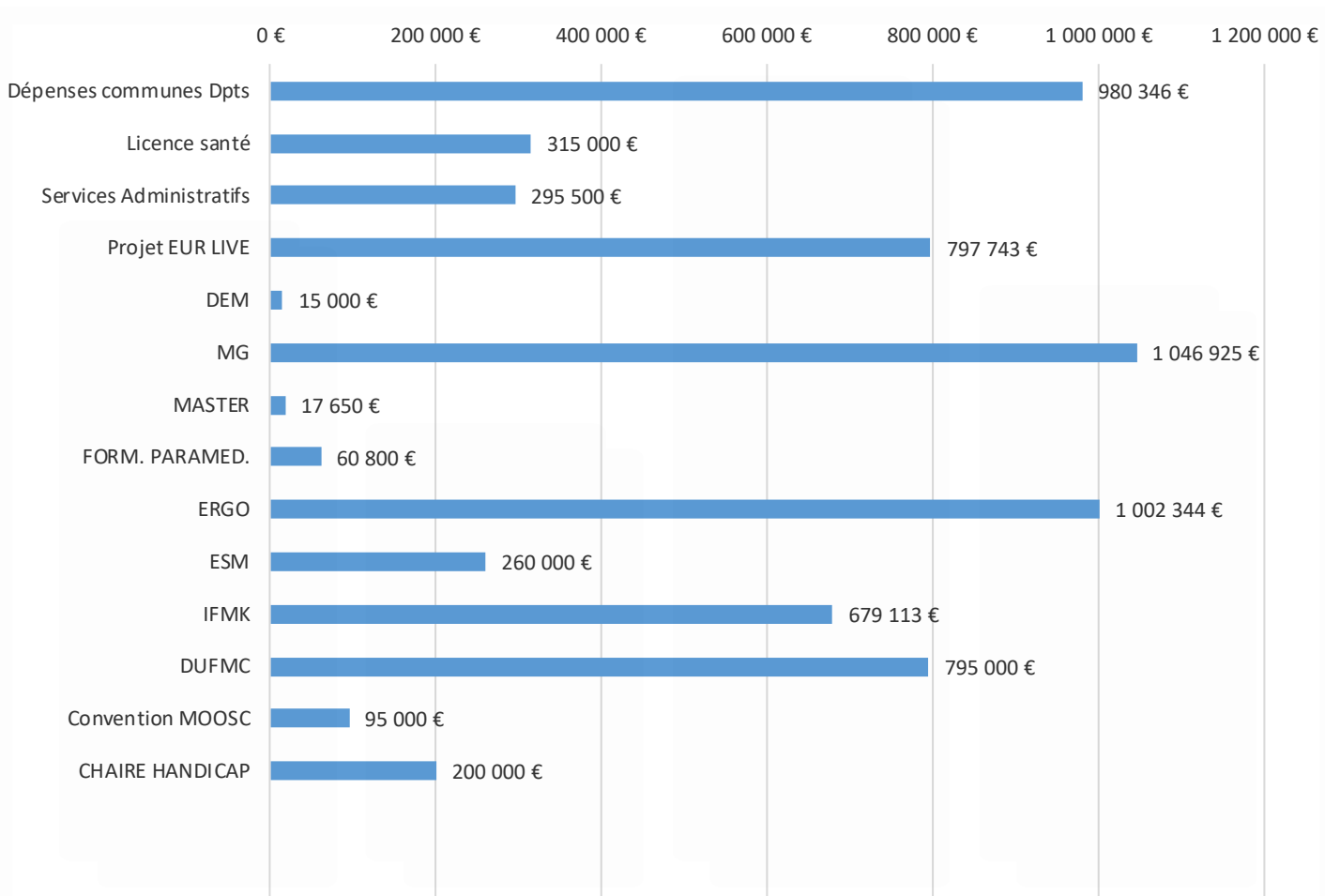
- **Ouverture de l'IFMK à Fontainebleau depuis septembre 2020 : subvention de la région Ile de France (629 413€) pour une 3e année**
- **Convention MOOSC (R.I.F – Enseignement ventilation artificielle – projet de 270 300 € financé à 55,49 %) ouverture de 95000 € en 2023 (Simulation M. Carreaux)**
- **Chaire Handicap (200 000 €) Fondation de l'Upec**
- **Recette exceptionnelle (300.000 €+ 225 000 €) compensation fictive car la dotation contribution insuffisante**

Répartition des dépenses hors recherche par masse

Annexe 6



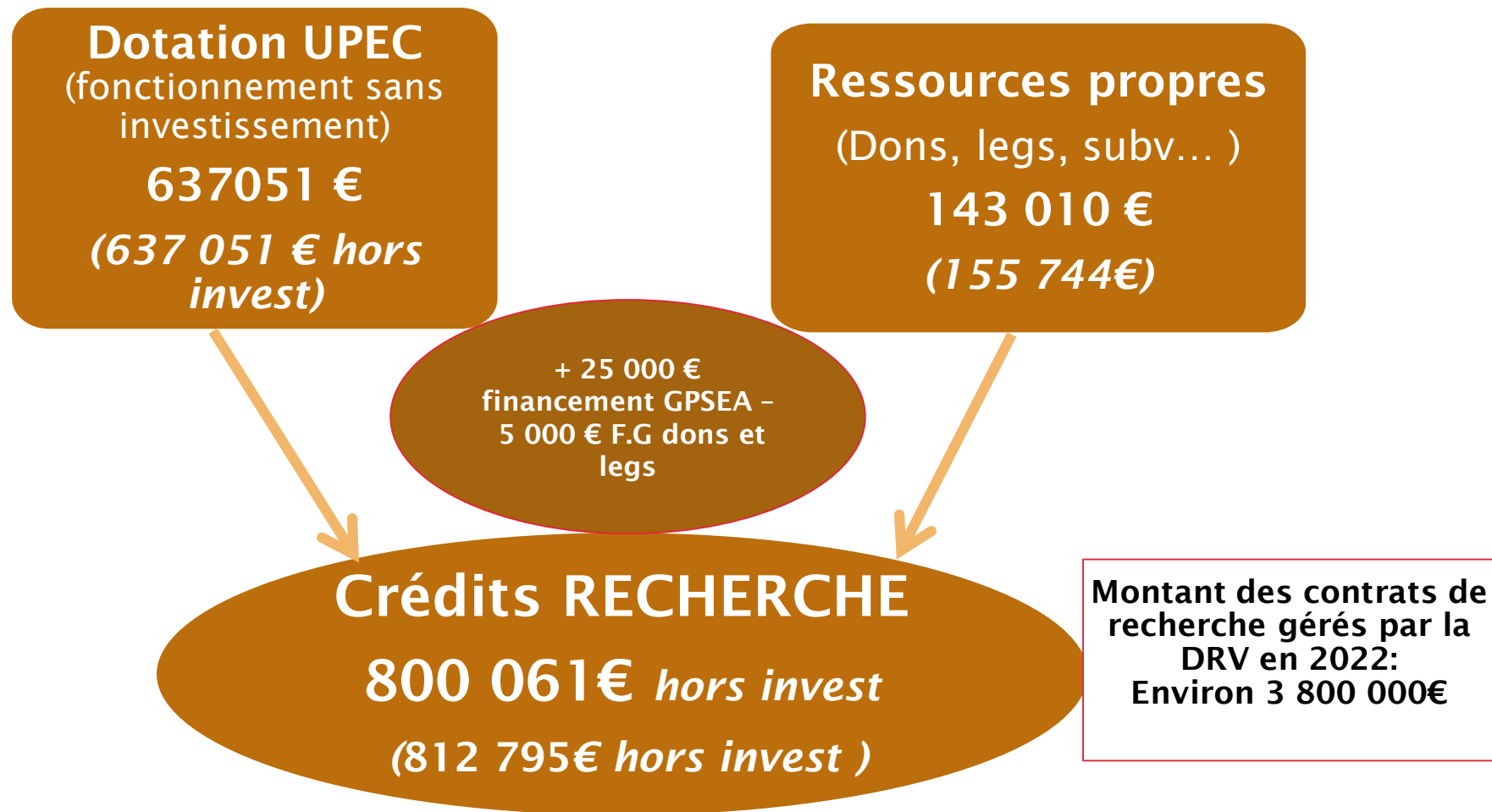
Répartition des dépenses hors recherche par départements et services



1- Comment financer plusieurs recrutements en 2023 ?

2- Dispositif expérimental pour le développement DUFMC ?

Stratégie de notification DUFMC à voir



* Pour mémoire
Contribution masse
personnel : 1 328 559 €
Prélevée sur dotation hors
recherche

Investissement

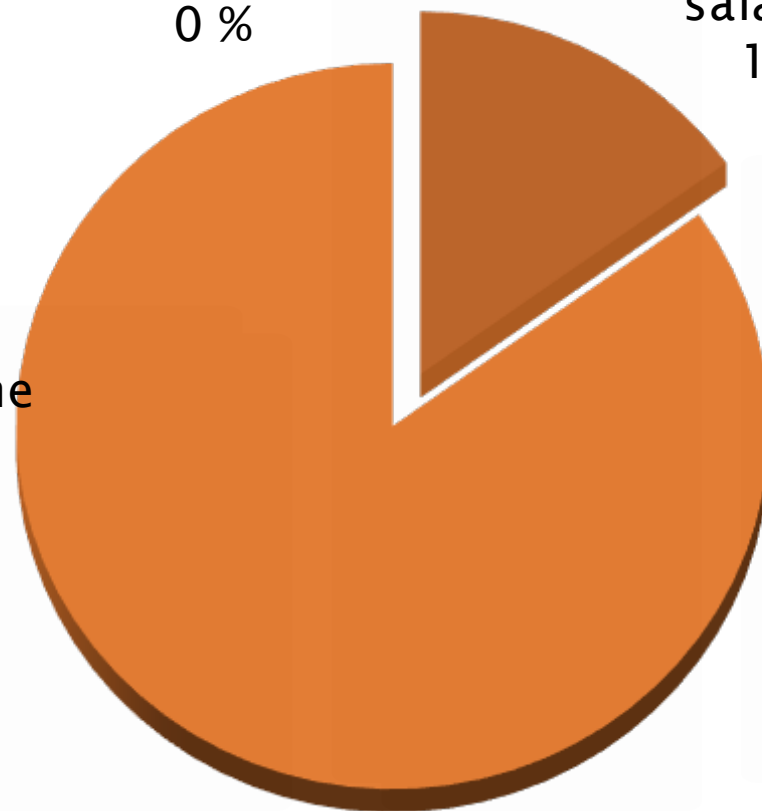
t
0 %

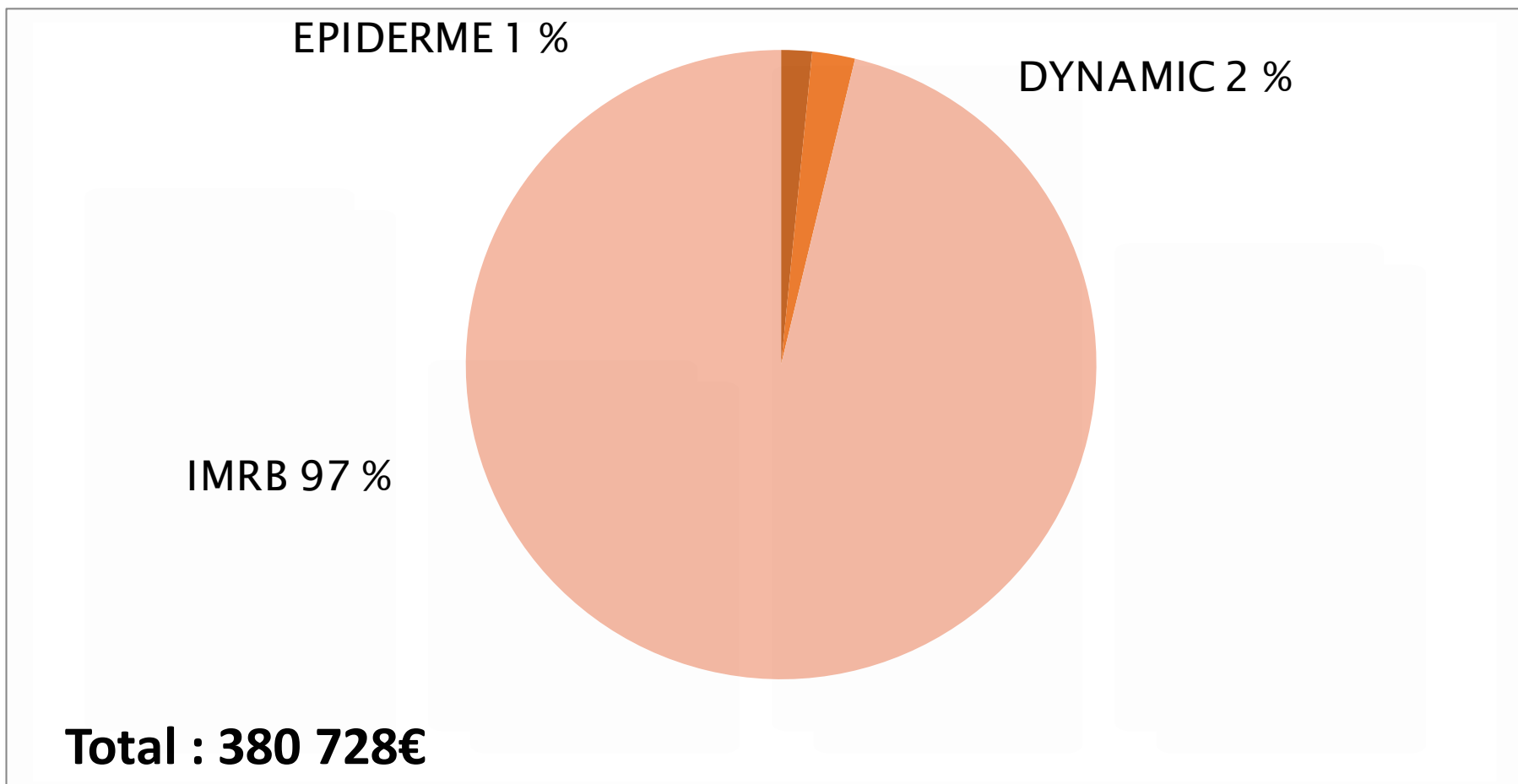
Masse
salariale*
15 %

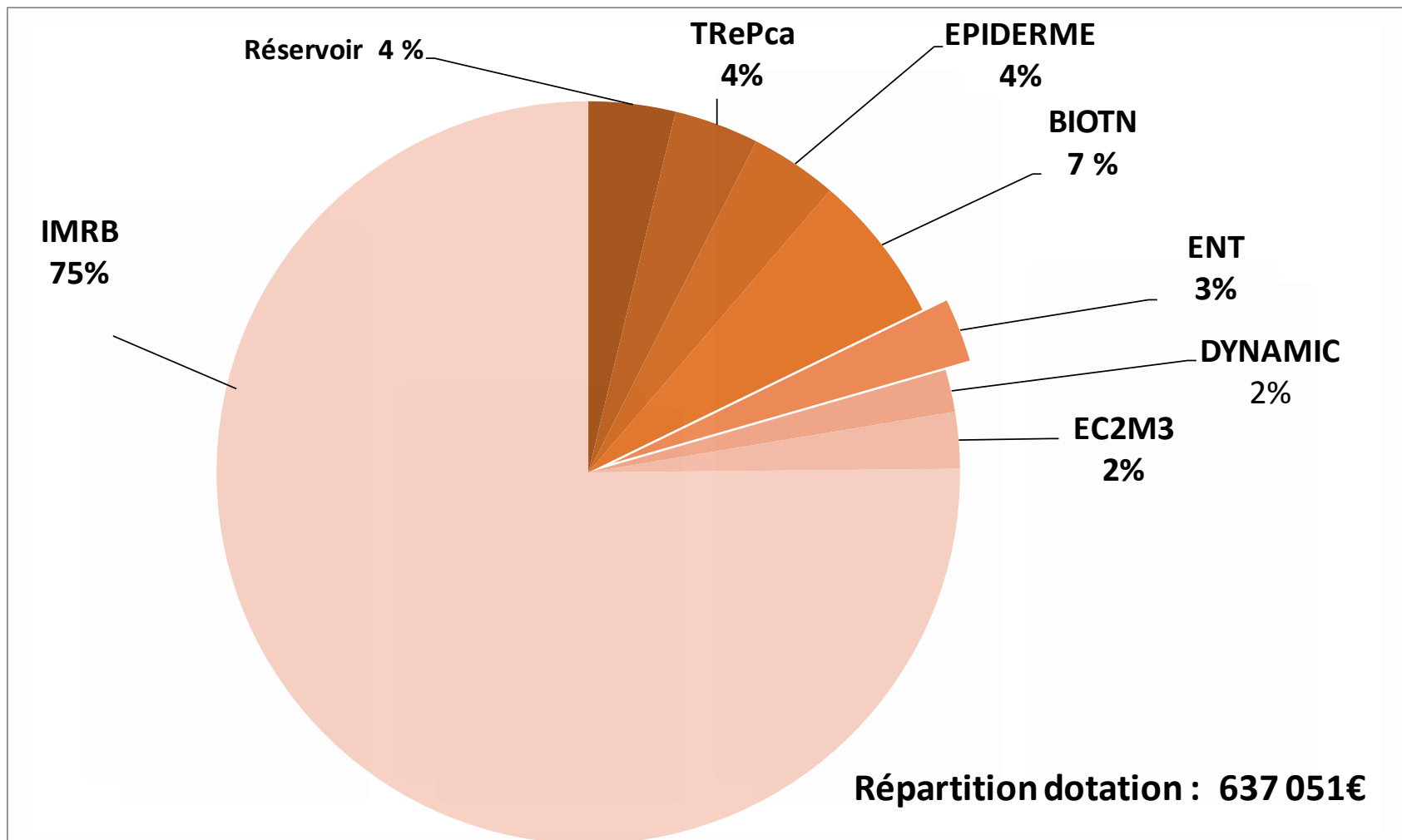
Fonctionnement

nt
85 %

Total : 800 061€







Conclusion

Annexe 6

- ✓ Exécution du budget en déficit ?
- ✓ Augmentation des recettes en FC
- ✓ Politique d'emplois sur budget 2023

1) Vote du Budget prévisionnel 2023

DUFMC

Conseil de gestion de la Faculté
de Santé

Campagne d'habilitation

5 renouvellements
1 modification

6 non ouvertures

CU-DIU-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Objectifs et enjeux	TARIFS frais de formation	LE + DE LA FORMATION	Modèle
DIU	<p>Traitement endovasculaire de l'artériopathie des membres inférieurs</p> <p>Dr Joseph Touma & Pr Raphaël Coscas UVSQ</p>	<p>Former les médecins spécialistes ou en cours de spécialisation, dont l'activité comporte le traitement endovasculaire des maladies vasculaires occlusives ou anévrysmales.</p>	<p>550 € si financement extérieur et 450 € si auto-financement</p> <p>20 places</p>	<p>Multiplicité des intervenants, expertises universitaires de chirurgie vasculaire des hôpitaux Ambroise Paré à Boulogne Billancourt et Henri Mondor</p>	<p>45 heures</p> <p>36h de CM et 9 H de TP</p>

CU-DIU-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Objectifs et enjeux	TARIFS frais de formation	LE + DE LA FORMATION	Modèle
DU	<p>DUMENV</p> <p>Médecine environnementale</p> <p>Pr Meningaud</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir et comprendre les relations systémiques et les effets synergiques, potentialisateurs, des milliers de xénobiotiques présents dans l'environnement sur nos organismes - Instaurer une « hygiène chimique » grâce à l'action du corps médical dans son ensemble 	<p>1 200 € si financement entreprise/ 1 050 € autofinancement</p> <p>15 à 100 places</p>	<p>Comprendre les liens étroits entre « environnement et santé » et avoir la capacité d'informer, de sensibiliser et d'agir au quotidien en termes de prévention</p>	<p>50 H hybride (+ 1 journée)</p>

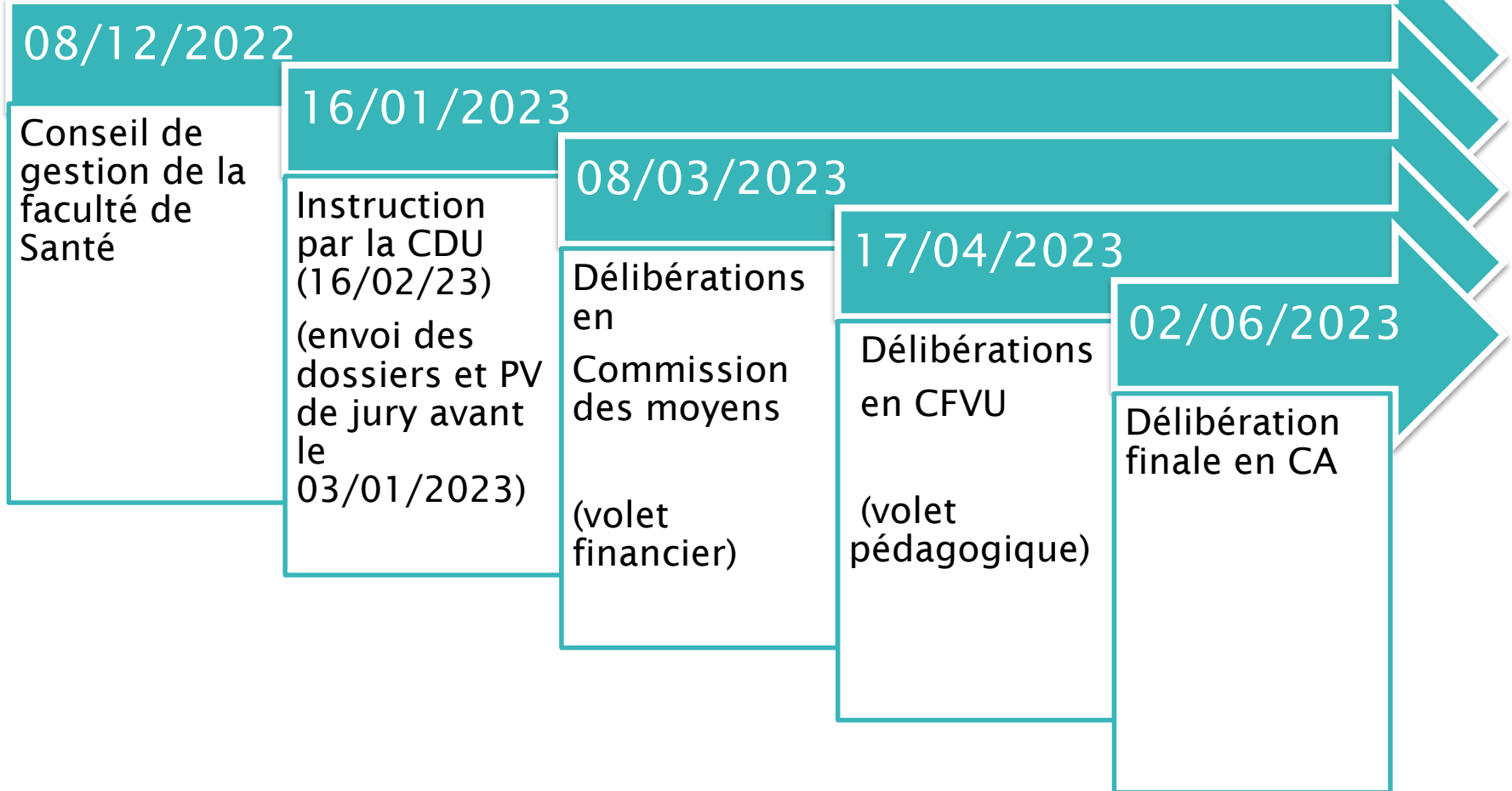
CU-DIU-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Objectifs et enjeux	TARIFS frais de formation	LE + DE LA FORMATION	Modèle
DU	DUAME (Assistant en Médecine Esthétique) Pr Hersant	Acquérir une compétence dans le domaine de la médecine esthétique dans le cadre strict d'une supervision et d'une délégation de tâche par un médecin	1050 € en autofinancement 1200 € si financement extérieur 12 à 50 places	✓ Répond à une forte demande de formation universitaire et reconnaissance du métier ✓ Permet le recrutement dans un cabinet de médecine esthétique ou commerciaux médicaux dans l'industrie	53 heures hybrides

CU-DIU-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Objectifs et enjeux	TARIFS frais de formation	LE + DE LA FORMATION	Modèle
DIU	<p>De la Ventilation artificielle : de la physiologie à la pratique</p> <p>Pr Guillaume Carteaux</p> <p>En partenariat avec l'Université d'Angers</p>	<p>Maitriser la ventilation artificielle et les systèmes de monitoring et ainsi de proposer pour chaque patient une assistance adaptée et personnalisée</p>	<p>1760 € en FC et 660 € en FI</p> <p>30 places</p>	<p>Le besoin de formation opérationnelle en ventilation artificielle est majeur et transdisciplinaire, notamment dans le contexte sanitaire actuel.</p>	<p>100 heures</p> <p>MOOC + présentiel</p>

CU-DIU-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Objectifs et enjeux	TARIFS frais de formation	LE + DE LA FORMATION	Modèle
DU	<p>Urgences Cœur et Médecine Interne UCMI</p> <p>Pr Lim et Pr Godeau</p> <p>Service de médecine interne et la cardiologie</p>	Répondre aux enjeux communs de la cardiologie et de la médecine interne	<p>30 places</p> <p>FI 450 €</p> <p>700 € pour les autofinancements et 800 € pour les financements extérieurs</p>	Offre innovante bi-disciplinaire de collaboration de 2 spécialités	48h50 en distanciel

INTITULÉ DE LA FORMATION / porteurs	Changement de nom	Objectifs et enjeux	Modèle
<p>DIU Evasion</p> <p>Enseignement Innovant de la Ventilation Artificielle par la Simulation</p> <p>Pr Guillaume Carteaux et le Pr Armand Mekontso Dessap, réanimation médicale</p>	<p>DIU de Ventilation Artificielle Francophone</p> <p><i>pour des questions de clarté, de lisibilité et de valorisation du diplôme</i></p>	<p>prise en charge de l'insuffisance respiratoire aigue et de la ventilation artificielle en Afrique francophone - Enjeu en médecine d'urgence et en soins critiques</p>	<p>20 h en distantiel (MOOC) + 2 séminaires de 2*12h de simulation en présentiel (un à Monastir et l'autre en Afrique Subsaharienne)</p> <p>Enseignement innovant de la ventilation artificielle par la simulation</p> <p>Relever le défi de l'éloignement et de la dispersion géographique des apprenants en Afrique</p>

- **DU Tai Chi module 1**
- **Du Référent emploi accompagné**
- **DIU Echographie Clinique en Médecine Polyvalente**
- **CU Prise en charge globale du patient atteint de sclérose en plaque**
- **DIU Prise en charge de l'infection par le VIH**
- **DU Télémedecine en gériatrie**



Merci pour votre attention !

Rédacteurs :

**Pascal Andujar
Barbara Hersant**

Géraldine Esteva-Tixier

<http://sante.u-pec.fr/formation-continue/certificats-du-et-diu>

Elections Conseil de l'UFR



VOTE ELECTRONIQUE

lundi 31 octobre 2022	Information de la DAJG
jeudi 8 décembre 2022	Date de convocation du Comité Electoral Consultatif
Vendredi 9 décembre 2022	Réunion du Comité Electoral Consultatif
Jeudi 15 décembre 2022	Affichage de l'arrêté électoral
lundi 9 janvier 2023	Affichage des listes électorales sur l'intranet de l'Université, ainsi que dans les locaux de la composante
lundi 16 janvier 2023	Date butoir de réception des candidatures et, des professions de foi
mercredi 18 janvier 2023	Séance du Comité Electoral Consultatif en cas d'inéligibilité d'un candidat.e
Jeudi 26 janvier 2023	Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels ou usagers (pris en compte non automatique)
lundi 30 janvier 2023	Scellement de l'urne électronique
PÉRIODE DE VOTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : DU MARDI 31 JANVIER 2023 A 10 HEURES 00 AU MERCREDI 1er FEVRIER 2023, 16 HEURES 00	
mercredi 1 février 2023	Clôture des opérations de vote, dépouillement et proclamation des résultats
mercredi 1 février 2023	Ouverture de la période contentieuse